



**PRÉFÈTE DE L'OISE
PRÉFET DU VAL D'OISE**

Arrêté inter-préfectoral

portant approbation au bénéfice de Réseau de Transport d'Électricité (RTE) du tracé de détail et institution des servitudes sur le territoire des communes de Persan, Le Mesnil-en-Thelle et Neuilly-en-Thelle, nécessaires à l'exécution des travaux de construction de la liaison à 90 000 volts, exploitée à 63 000 volts, «Persan-Terrier»

LA PRÉFÈTE DE L'OISE
Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

LE PRÉFET DU VAL D'OISE
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- Vu** le code de l'énergie, notamment ses articles L.323-3 à L.323-9, son article L.323-11 et ses articles R.323-7 et suivants ;
- Vu** le décret n°2005-1069 du 30 août 2005 approuvant les statuts de la société RTE EDF Transport ;
- Vu** la convention du 27 novembre 1958, modifiée par l'avenant du 30 octobre 2008 pour la concession à RTE du réseau public de transport d'électricité ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** l'arrêté inter-préfectoral en date du 07 juillet 2021 portant déclaration d'utilité publique du projet de mise en souterrain de la section à 90 000 volts, exploitée en 63 000 volts, « Persan-Terrier », composante du projet d'enfouissement de l'ensemble de la ligne aérienne à 63 000 volts Puiseux – Sandricourt dans les départements de l'Oise et du Val-d'Oise ;
- Vu** l'arrêté inter-préfectoral n° 2021-16585 du 2 novembre 2021 prescrivant, au profit du Réseau de Transport et d'Électricité (RTE), l'ouverture d'une enquête préalable à l'établissement des servitudes d'appui et de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres sur les terrains traversés par le projet d'enfouissement de la section à 90 000 volts, exploitée en 63 000 volts, « Persan-Terrier » sur les communes de Persan (95), Le Mesnil-en-Thelle et Neuilly-en-Thelle (60) ;
- Vu** la demande en date du 25 septembre 2021 par laquelle RTE sollicite auprès des préfets de l'Oise et du Val-d'Oise l'établissement de servitudes légales d'appui, de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres sur des terrains, situés sur les communes de Persan (95), Le Mesnil-en-Thelle et Neuilly-en-Thelle (60), qui seront traversés par le projet d'enfouissement de la section à 90 000 volts, exploitée en 63 000 volts, « Persan-Terrier » ;
- Vu** les résultats de l'enquête prescrite par l'arrêté préfectoral du 2 novembre 2021 et ouverte du lundi 15 novembre 2021 au lundi 22 novembre 2021 inclus dans les communes de Persan (95), Le Mesnil-en-Thelle et Neuilly-en-Thelle (60) ;
- Vu** les avis formulés par le commissaire enquêteur dans ses trois rapports (un par commune) tous datés du 13 décembre 2021 ;

Vu l'engagement de RTE de répondre aux recommandations du commissaire enquêteur par courrier à la préfecture du Val-d'Oise en date du 20 décembre 2021 ;

Considérant l'intérêt général des travaux projetés ;

Considérant que les observations formulées lors de l'enquête n'ont pas conduit à modifier le projet présenté par RTE ;

Considérant les recommandations du commissaire enquêteur pour les trois communes sans qu'elles ne s'opposent à son avis favorable, et que RTE s'est engagé à y répondre favorablement ;

Considérant l'existence de sept parcelles pour lesquelles il n'a pas été possible de conclure avec les propriétaires de conventions ayant pour objet la reconnaissance des servitudes énumérées à l'article L.323-5 du Code de l'énergie ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Oise et du directeur départemental des territoires du Val d'Oise ;

ARRÊTENT

Article 1 : Le projet de détail du tracé pour la création de la de la liaison à 90.000 volts, exploitée à 63 000 volts, «Persan-Terrier » tel qu'il figure au dossier soumis à l'enquête est approuvé.

Article 2 : Le bénéfice des servitudes instituées par l'article L.323-5 du code de l'énergie est accordé à RTE sur les propriétés indiquées ci-après conformément aux plans et états parcellaires soumis à l'enquête et annexés au présent arrêté :

Commune de Persan

Numéro de dossier : 6

Section et numéro des Parcelles :

- AR 11 ; lieu-dit *L'Arrieux*
- AR 107 ; *Av. Jacques Vogt*
- AR 149 ; *Av. Jacques Vogt*

Commune de Le Mesnil-en-Thelle

Numéro de dossier : 7

Section et numéro des Parcelles :

- AD 60 ; lieu-dit *La croix Madelon*
- ZD 54 ; lieu-dit *Le Fond de persan*

Numéro de dossier : 14 quinq

Section et numéro des Parcelles :

- ZE 8 ; *Le fond de la remise aux loups*

Commune de Neuilly-en-Thelle

Numéro de dossier : 61

Section et numéro des Parcelles :

- V293 ; lieu-dit *Le chêne houpette*

Article 3 : Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Article 4 : Les indemnités de servitudes seront, à défaut d'accord amiable entre RTE et les intéressés, fixées par le juge de l'expropriation, en application de l'article R.323-17 du Code de l'énergie.

Article 5 : Le présent arrêté sera notifié au directeur du centre développement et ingénierie Lille de RTE.

Article 6 : Cet arrêté sera notifié par RTE, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à chaque propriétaire intéressé ainsi qu'à chaque exploitant pourvu d'un titre régulier d'occupation.

Au cas où un propriétaire de fond ne pourrait être atteint, la notification est faite soit à son mandataire, soit au gardien de la propriété ou, à défaut, au maire de la commune sur le territoire de laquelle se trouve celle-ci.

Article 7 : Une copie du présent arrêté sera affichée dès réception dans les mairies de Persan, de Le Mesnil-en-Thelle et de Neuilly-en-Thelle.

Les maires adresseront à la préfecture du département sur le territoire duquel la commune se trouve un certificat constatant l'accomplissement de cette formalité.

Article 8 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise et de la préfecture de l'Oise.

Article 9 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant les tribunaux administratifs de :

- Amiens, 14 rue Lemerchier – 80 011 Amiens Cedex 1, pour les communes de Le Mesnil-en-Thelle et Neuilly-en-Thelle dans le département de l'Oise,
- Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 – 95 027 Cergy-Pontoise cedex, pour la commune de Persan dans le département du Val-d'Oise,

et ce dans le délai de deux mois qui suivent sa notification. Pour les tiers, ce délai est de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.

Les tribunaux administratifs d'Amiens et de Cergy-Pontoise peuvent également être saisis directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (information et accès au service disponible à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>).

Article 10 : Le secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise, le secrétaire général de la préfecture de l'Oise, les maires des communes de Persan, de Le Mesnil-en-Thelle et de Neuilly-en-Thelle, le directeur départemental des territoires du Val-d'Oise, le directeur départemental des territoires de l'Oise, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée.

Fait à Beauvais le : 1 FEV 2022

la Préfète de l'Oise

Fait à Cergy le : 11 6 FEV. 2022

le Préfet du Val-d'Oise

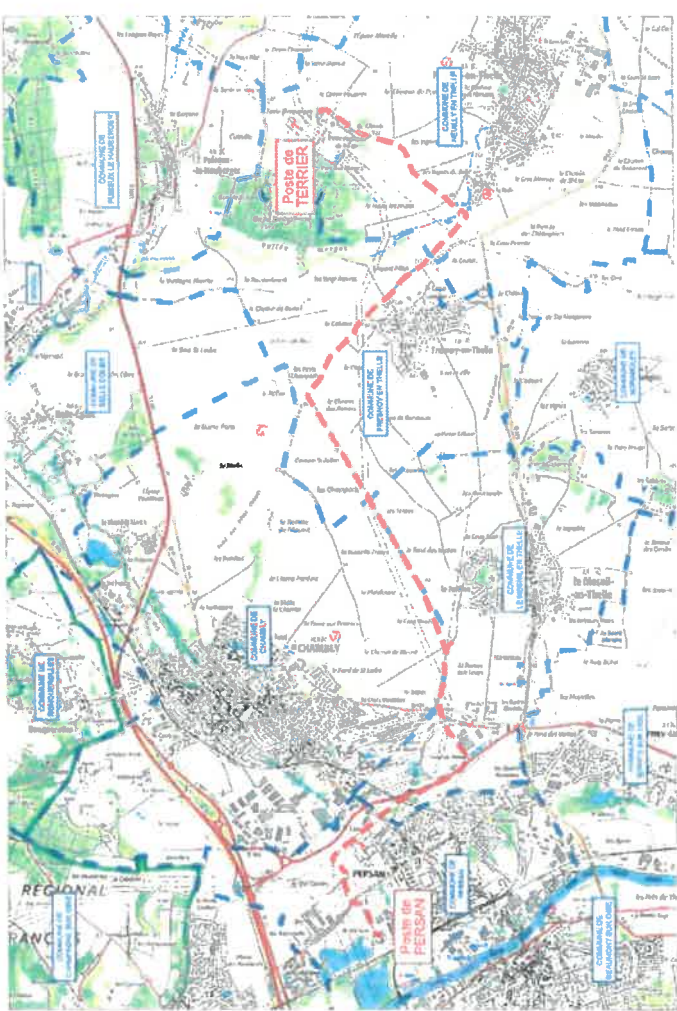
Amaury de SAINT-QUENTIN

Vu pour être annexé à
l'arrêté de ce jour
Cergy-Fontoise, le **16 FEV. 2022**

Le Préfet
Amarty de SAINT-QUENTIN

Date	Observations / Modifications	Mise à jour réalisées par
17/12/18 - A	Provisoire édition	GEOT/AM - EN - TL
20/01/19 - B	Mise à jour de la liaison souterraine	GEOT/AM - EN - TL
20/01/19 - C	Changement statut DRN	GEOT/AM - EN - TL
02/02/20 - D	Mise à jour de l'axe	GEOT/AM - EN - TL
31/05/20 - E	Modification statut pour align	GEOT/AM - EN - CV

Légende :
--- Liaison souterraine projetée
--- Limite de commune





RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE
DEPARTEMENTS DE L'OISE (60) ET DU VAL D'OISE (95)
 Communes de Neuilly-en-Thelle, Fresnoy-en-Thelle,
 Le Mesnil-en-Thelle, Chambly et Persan

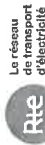
Liaison souterraine à 63 000 volts
PERSAN - TERRIER

Plan de situation
 Echelle : 1/25 000

COMPTE DE VOTER (CANTON) & PAYSAN
 Communes associées étiquetées
 14 rue Louis DEDES - 124 71419
 91190 MARCO EN BARDONVILLE - 62707
 Tél. : 03 27 35 62 71 - Fax : 03 27 35 62 72
 www.rte.fr

Plan n° : PAP-PERSAN-TERRIER-LS25-0

www.rte.fr
PAP-PERSAN-TERRIER-LS25-0



RESEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ
 DEPARTEMENT
 COMMUNE DE PERSAN

**Liaison souterraine à 63 000 volts
 PERSAN - TERRIER**

Plan Parcellaire des parcelles mises en servitudes

Echelle : 1/2500

CENTRE DEVELOPEMENT & INGENIERIE

Site
 62, rue LOUIS DELOS - TSA 71012
 97109 MARCO EN BARTHELEMY CEDEX
 Tél. : 03.20.13.66.00

Coordonnées entreprise études
 GEOTEAM France
 ZA du Grand Bois - 43, route de Creon
 33750 SAINT GERMAIN DU PUYH
 Tél. : 05.57.24.64.61 - Fax : 05.57.24.21.29

Plan n° : P-PN-PERSL31TERRILSP-PERSAN-E

Date : 06/02/2020

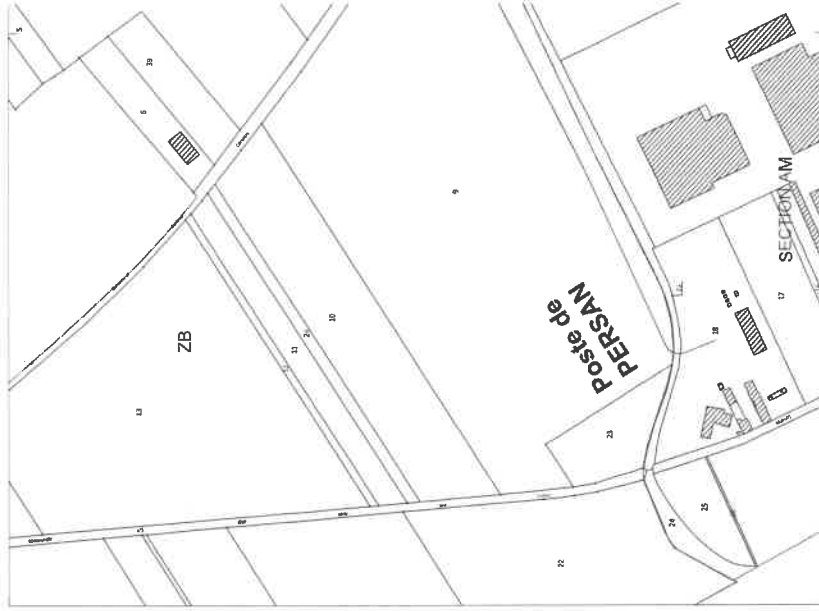
Index : E

Plan n° : P-PN-PERSL31TERRILSP-PERSAN-MESE-400

Date	Index	Observations / Modifications	Mise à jour réalisée par		
			Entrees	Dessinateur	Vérificateur
12/03/2019	A	Première édition	GEOTEAM	SN	TL
13/09/2019	B	Mise à jour	GEOTEAM	SN	TL
17/10/2019	C	Mise à jour tracé	GEOTEAM	SN	TL
19/12/2019	D	Modification tracé pour les passages en sous-croisement	GEOTEAM	SN	TL
06/02/2020	E	Modification tracé	GEOTEAM	SN	TL

Légende :

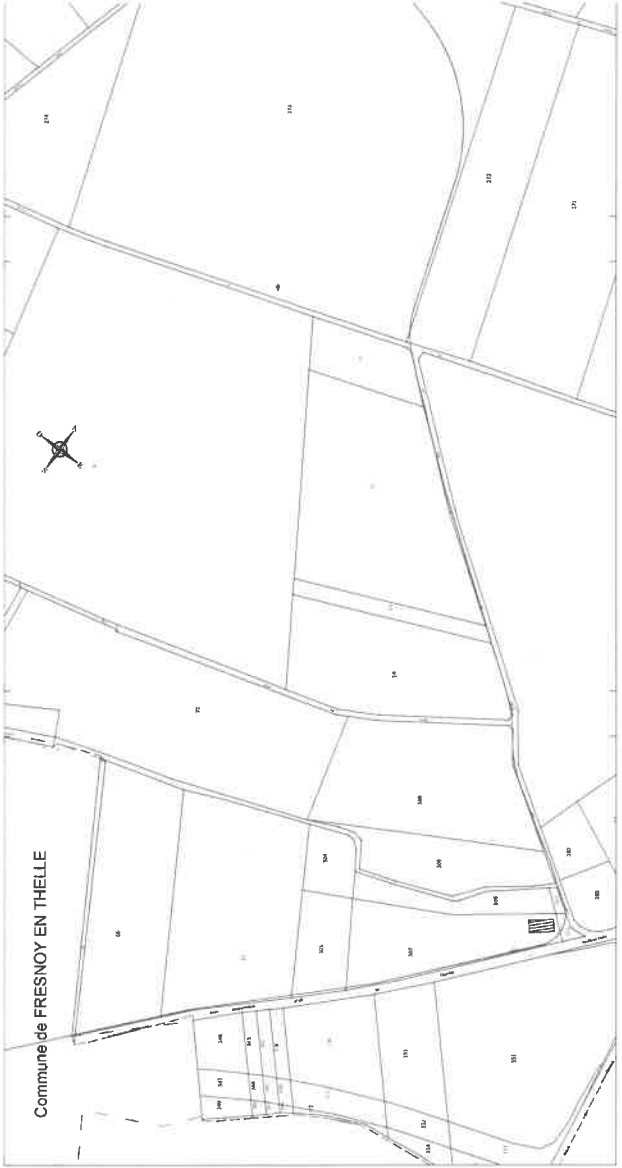
- Liaison aérienne à déposer
- Liaison souterraine projetée
- Bande de servitude
- Chambre de jonction
- Limite de commune
- Limite de section
- Parcelles mises en servitude



**Vu pour être annexé
 à notre arrêté en date
 de ce jour 21 FEV. 2022**
**Beauvais, le
 Pour la Préfète
 et par délégation,
 Le Directeur**


Vincent RENON

1/2



Date	Observations / Modifications	Mise à jour réalisée par			
		Exécuteur	Dessinateur	Vérificateur	
13/03/2016	A Première édition	GEOTEM	SN	TL	
15/06/2016	B Mise à jour	GEOTEM	SN	SN	TL
17/10/2016	C Mise à jour tracé	GEOTEM	SN	SN	TL
18/12/2016	D Modification tracé pour les passages en souterrain	GEOTEM	SN	SN	TL
06/03/2020	E Modification tracé	GEOTEM	SN	SN	TL

- Légende :**
- Liaison aérienne à déposer
 - - - Liaison souterraine projetée
 - Bande de servitude
 - ▨ Chambre de jonction
 - Limite de commune
 - Limite de section
 - ▩ Parcelles mises en servitude



RESEAU DE TRANSPORT ELECTRIQUE
DEPARTEMENT
COMMUNE DE NEULLY EN THELLE

Liaison souterraine à 63 000 volts PERSAN - TERRIER

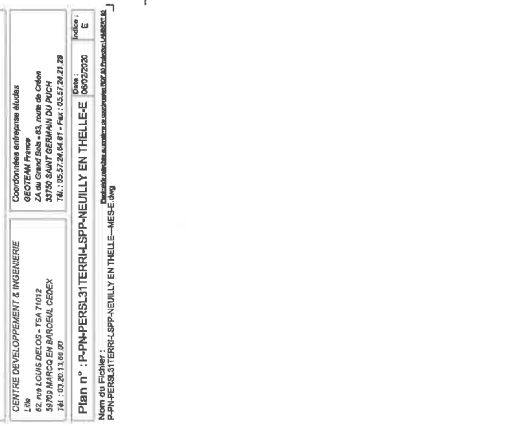
Plan Parcellaire des parcelles mises en servitudes

Echelle : 1:2500

CENTRE DEVELOPPEMENT & INGENIERIE
 11 rue Louis Braille - TSA 71012
 51700 SAINT GERMAIN DU PACH
 Tél. : 03.20.73.65.09

Coordonnées entree en œuvre
 GEOTEM France - TSA 71012
 51700 SAINT GERMAIN DU PACH
 Tél. : 03.27.36.45.87 - Fax : 03.27.36.21.29

Plan n° : P-PPN-PERSL3TERRI-LPP-NEULLY EN THELLE - 000920200
 Nom du fichier : P-PPN-PERSL3TERRI-LPP-NEULLY EN THELLE - MISE-E.jpg



5/8



RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE
DEPARTEMENT

COMMUNE DE LE MESNIL EN THELLE

Liaison souterraine à 63 000 volts PERSAN - TERRIER

Plan Parcellaire des parcelles mises en servitude

Echelle : 1/2500

CENTRE DEVELOPPEMENT & INGENIERIE
JLille
62, rue LOUIS DELGAS - TSA 71012
59709 MARCO EN BAROEUL, CEDEX
Tél. : 03.20.13.69.00

Coordonnées entreprises étudées
GEOTEAM France
ZA du Grand Bois - 63, route de Créteil
33750 SAINT GERMAIN DU PUYCH
Tél. : 05.57.24.64.81 - Fax : 05.57.24.21.28

Plan n° : P-PN-PERSL3TERRH-LSP-LE MESNIL EN THELLE-E

Date : 08/02/2020

Indice : E

NOM DU FICHIER : P-PN-PERSL3TERRH-LSP-LE MESNIL EN THELLE-MES-E.dwg
Chaque couche ou couche de contour doit être nommée avec le préfixe "L" (Layer)

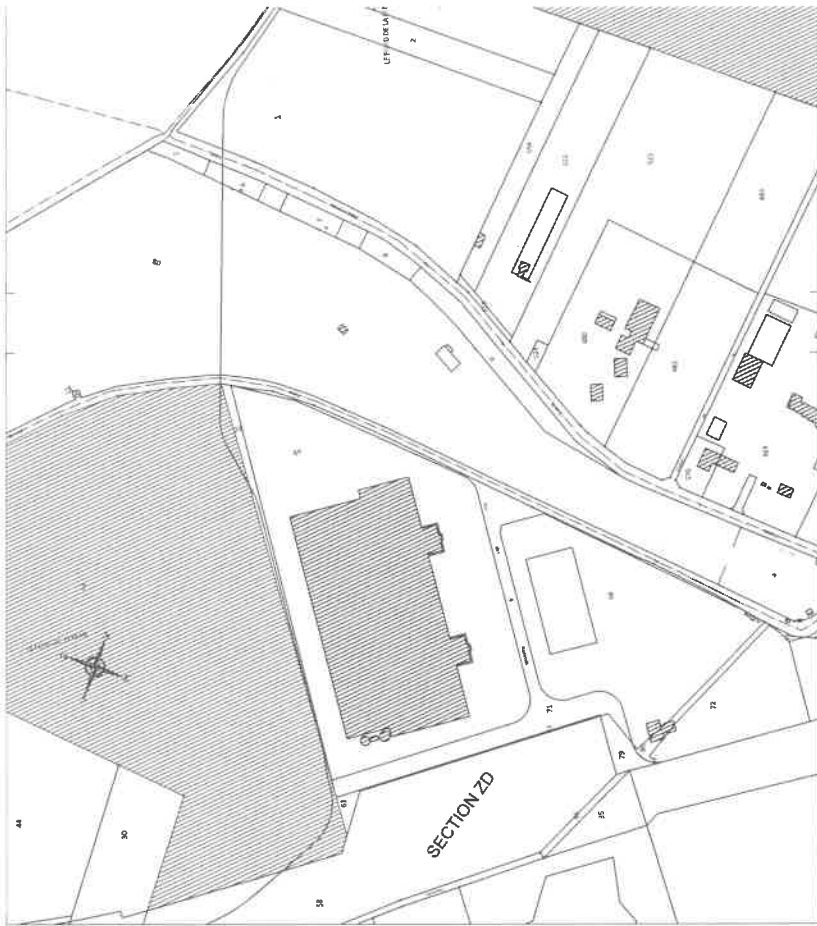
Date	Index	Observations / Modifications	Entreprises	Dessinateur	Vérificateur	Mise à jour réalisée par
12/03/2019	A	Première édition	GEOTEAM	SN	TL	
13/09/2019	B	Mise à jour	GEOTEAM	SN	TL	
17/10/2019	C	Mise à jour tracé	GEOTEAM	SN	TL	
18/12/2019	D	Modification tracé pour les passages en sous-œuvre	GEOTEAM	SN	TL	
09/02/2020	E	Modification tracé	GEOTEAM	SN	TL	

Légende :

- Liaison aérienne à déposer
- Liaison souterraine projetée
- Bande de servitude
- Chambre de jonction
- Limite de commune
- Limite de section
- Parcelles mises en servitude



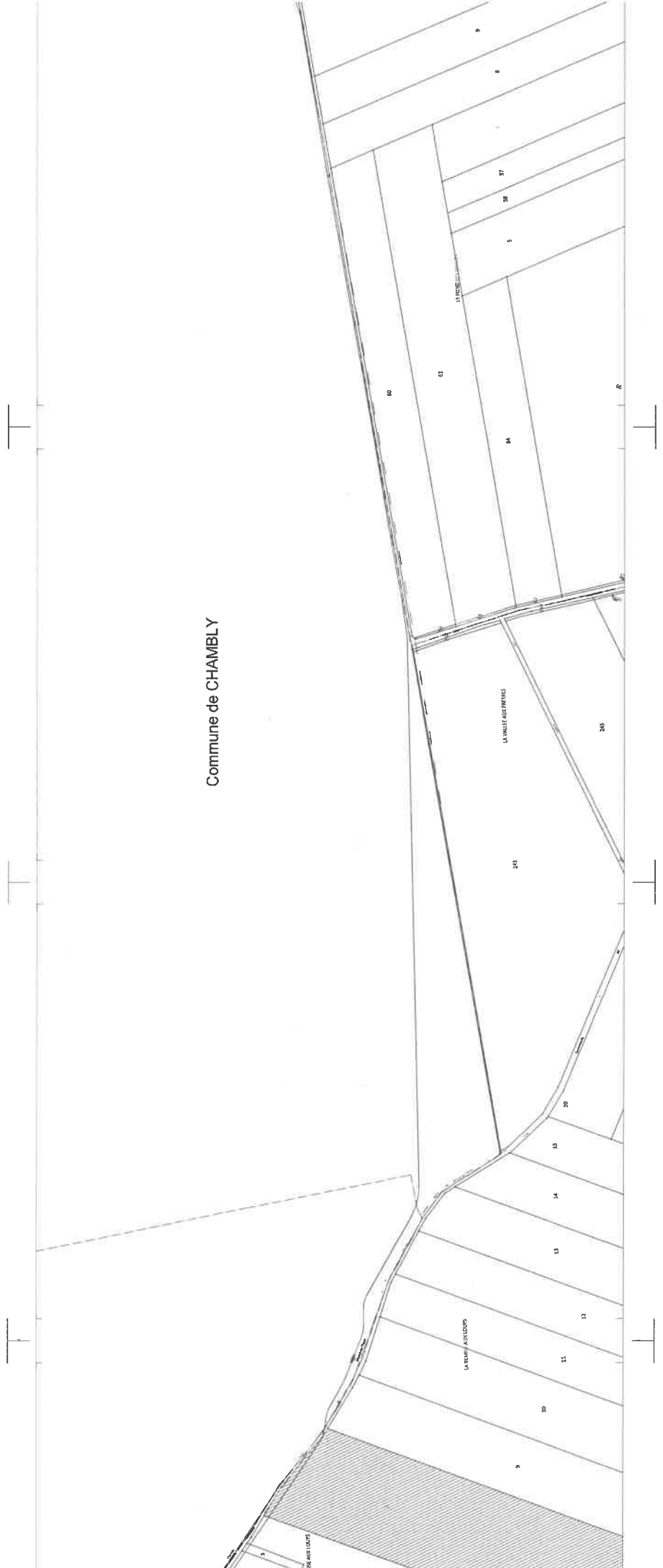
Commune de LE MESNIL EN THE



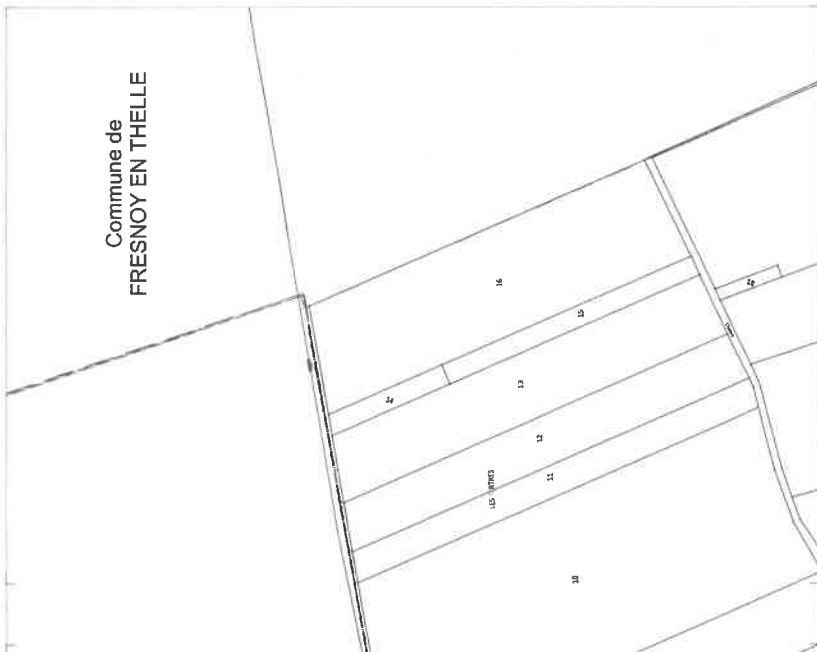
6/8

818

Commune de CHAMBLLY



8/8



ETAT PARCELLAIRE

COMMUNE DE LE MESNIL EN THELLE (60330)

SECTION	N° DES PARCELLES	PROPRIETAIRES MATRICIELS	PROPRIETAIRES REELS	N° VOIRIE
AD	01	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	Mme SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	02	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	03	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	04	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	05	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	06	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	07	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	08	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	09	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	10	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	11	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	12	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	13	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	14	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	15	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	
AD	16	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	M. SALMON LEGAUMEUR CLAUDE 24 RUE DE CHATELAIN 75008 PARIS	

ETAT PARCELLAIRE

COMMUNE DE LE MESNIL EN THELLE (60330)

SECTION	N° DES PARCELLES	PROPRIETAIRES MATRICIELS	PROPRIETAIRES REELS	N° VOIRIE
ZD	70	COMMANDE DE LE MESNIL EN THELLE 5 RUE DE LA MARIE 60330 LE MESNIL EN THELLE	COMMANDE DE LE MESNIL EN THELLE 5 RUE DE LA MARIE 60330 LE MESNIL EN THELLE	6
ZD	69	Mme VANSONGONNE DOCE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	Mme VANSONGONNE DOCE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	7
ZE	1	Mme VANSONGONNE DOCE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	Mme VANSONGONNE DOCE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	8
ZE	2	Mme VANSONGONNE DOCE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	Mme VANSONGONNE DOCE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	9
ZE	3	Mme VANSONGONNE DOCE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	Mme VANSONGONNE DOCE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	10
ZE	4	Mme VANSONGONNE DOCE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	Mme VANSONGONNE DOCE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	11
ZE	5	Mme VANSONGONNE DOCE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	Mme VANSONGONNE DOCE 9 RUE MARCEL CACHIN 60330 LE MESNIL EN THELLE	12

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de dossier	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	SOUTERRAIN		Observations		
				Propriétaires matriciels (Issue des documents cadastraux)	Propriétaires réels (Issue des renseignements recueillis par l'administration)			
6	AR 11 AR 107 AR 148	L'AREUX AV JACQUES VOGT AV JACQUES VOGT	Polyculture Polyculture Polyculture	M. SALMON-LEGAGNEUR GERARD, 24 RUE DE CHAPELLES, 75017 PARIS Mme SALMON-LEGAGNEUR ANTOINETTE, 4 PL DE BARCELONE, 75018 PARIS M. SALMON-LEGAGNEUR PATRICK, LES TOURNETTES, 313 RUE GUSTAVE COURBET, 93100 PONT ST ESPRIT M. SALMON-LEGAGNEUR CLAUDE, 28 RUE BROCHANT, APPT 302, 75017 PARIS M. DAMBRICOURT DOMINIQUE, LA VERCHERE, 6300 ESCOUTOUX	Madame Claude SALMON-LEGAGNEUR, Demeurant : « Le Jardin des Moines », 26 rue Brochant, 75 017 PARIS ; Madame Antoinette SALMON-LEGAGNEUR, Demeurant : 4 place de Barcelone,, 76 016 PARIS ; Monsieur Patrick SALMON-LEGAGNEUR, Demeurant : « La Tourlette », 313 rue Courbet, 93 100 PONT-SAINT-ESPRIT Monsieur Gérard SALMON-LEGAGNEUR, Demeurant : 24 rue de Chapelles, 75 017 PARIS ; Madame Dominique SALMON-LEGAGNEUR, épouse DAMBRICOURT, Demeurant : « La Verchère », 63 300 ESCOUTOUX Madame Isabelle SALMON-LEGAGNEUR, Demeurant : 189 rue du Faubourg Saint-Merlin, 75 010 PARIS Madame Bénédicte SALMON-LEGAGNEUR, épouse RIST, Demeurant : 75 rue des Capucins, 75 001 PARIS Madame Caroline BONCOMPAGNE, Demeurant : 130bis rue de la Femme, 78 720 CERNAV-LA-VILLE Madame Diane de FERAUDY, épouse THIESSSELIN, Demeurant : 403 route de Neuville, 63 730 GENAY Monsieur Lucien de FERAUDY, Demeurant : 202 rue Pierre Brosselatto, 92 330 CHATILLON Monsieur Jean de FERAUDY, Demeurant : 76 rue Eugène Pons, 68001 LYON Monsieur Thibault BONCOMPAGNE, Demeurant : 32 rue de Veveys, 63 730 LÈS MARTRES DE VEYRE Madame Anne-Charlotte BONCOMPAGNE, épouse LALONDE, Demeurant : 5 rue Jean de Tourmas, 69 002 LYON Monsieur Nicolas BONCOMPAGNE, Demeurant : 32 cours de la Liberté, 68 003 LYON Monsieur Ayméric BONCOMPAGNE, Demeurant : 2bis, rue Neuve Bergère, 21 000 DIJON	5	1690	REFUS

Vu pour être annexé
 à notre arrêté en date
 de ce jour
 Beauvais, le 21 FEV. 2022

Pour la Préfète
 et par délégation,
 Le Directeur

Vincent RENON

RTE Réseau de Transport d'Électricité
 CD 61 LILLE
 92 rue Louis Dolé - TSA 71012
 59708 MARCO EN BARCEUL Cedex

Liaison souterraine à 63 000 volts
 PERSAN - TERRIER

DEPARTEMENT : OISE (60)
 COMMUNE : NEUILLY EN THELLE
 Nbre de pages: 1/1

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de carré	SECTION ET NUMERO PARCELLES	LIEU- DITS	NATURE DES TERRENS	SOUTERRAIN Identifi des propriétaires		Propriétaires réels. (Issue des renseignements recueillis par l'administration)	Nature de la servitude			Observations
				Propriétaires matriciels (Issue des documents cadastraux)	Longueur de la servitude en mètre		Largeur de la servitude en mètre	Surface de la bande de servitude en liaison souterraine (m ²)		
61	V 203	LE CERNE HOUPELLE	Polygone	Mme GRANGER ERNESTINE PAR ME HANSELIN 32 RUE GAMBETTA, 80440 MANTEUIL LE HAUDOUIN	Mme GRANGER ERNESTINE PAR ME HANSELIN 32 RUE GAMBETTA, 80440 MANTEUIL LE HAUDOUIN (DECEDEE)		120	5	600	SUCCESSION NON REGLEE

Liaison souterraine à 63 000 volts
 PERSAN - TERRIER

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° d'ordre	SECTION ET NUMERO PARCELLES	LIEU-CLIF	MATRIERES TERRENS	SOUTERRAIN		Observations		
				Propriétés actuelles (liste des documents cadastrés)	Propriétés déjà (liste des renseignements recueillis par l'administration)			
7	LE FONDS DE PERSAN LE FONDS DE TERRIER		Propriétaire Propriétaire		<p>Madame Claudie SALMON-LEGAIGNEUR, Demeurant : « La Jardin des Mômes », 26 OIS PARC ; Madame Anabelle SALMON-LEGAIGNEUR, Demeurant : 4 place de Bordeaux, 75 016 PARIS ; Madame Marie SALMON-LEGAIGNEUR, Demeurant : « La Tourelle », 313 rue Courcelle, 95 100 PONT-SAINT-ESPRIIT ; Monsieur Gérard SALMON-LEGAIGNEUR, Demeurant : 24 rue de Choctelm, 76 917 PARDY ; Monsieur Dominique SALMON-LEGAIGNEUR, Epouse DAUBERGCOURT, Demeurant : « La Vierge », 85 300 ESCOUTOIX ; Madame Isabelle SALMON-LEGAIGNEUR, Demeurant : 100 rue du Prévost-Bellefontaine, 95 100 PONT-SAINT-ESPRIIT ; Madame Bénédicte SALMON-LEGAIGNEUR, Epouse RSI, Demeurant : 79 rue des Sauniers, 95 300 ELIZET ; Monsieur Stéphane SALMON-LEGAIGNEUR, Demeurant : 100 rue de la Ferme, 79 720 CERVAL-VALE ; Madame Odette BONCOMPAGNE, Demeurant : 100 rue de la Ferme, 79 720 CERVAL-VALE ; Madame Odette de FERVALDY, Demeurant : 202 rue Pierre Bruesdatte, 62 020 CHATILLON ; Monsieur Hubert de FERVALDY, Demeurant : 76 rue Eugène Poey, 69001 LYON ; Monsieur Jean-François BONCOMPAGNE, Demeurant : 21 rue de Noyes, 62 750 LES MARTRES DE VEURE ; Madame Anne-Christine BONCOMPAGNE, Epouse LAUNCE, Demeurant : 5 rue de la Vallée, 69 003 LYON ; Monsieur Nicolas BONCOMPAGNE, Demeurant : 30 cours de la Liberté, 69 003 LYON ; Monsieur Armand BONCOMPAGNE, Demeurant : 26k, rue Neuve Bergheim, 21 000 DIJON ;</p>	<p>660</p> <p>5</p> <p>2700</p>		REBUS
Meunier	LE FONDS DE LA MONTAGNE DE LOUPES		Propriétaire		<p>M. Thierry COURTES de CARVALHO, 23223 Meub Village Drive, CYPRESS TX (77439) ET ETATS-UNIS ; Mme Odette COURTES de CARVALHO, Dr Paul CESAR TROFODI, SANTA ROSA 1 a INTERCOM (72424000) au BRÉSIL ; M. Bernard COURTES de CARVALHO, Avenida Sieder Aleran 6300 Bisco 2 ep 508 8 RIO DE JANEIRO 75 au BRÉSIL ;</p>	<p>111</p> <p>5</p> <p>566</p>		PAG DE REBUS ET STRATÈGE

3/14

4/2